

TAMOIL

Une disparité inacceptable

24 heures du 8 janvier nous apprend que les employés musulmans de la raffinerie Tamoil ont droit à deux jours de congé de plus que leurs collègues d'autres religions, cela pour jouir pleinement de fêtes religieuses.

Depuis quand attribue-t-on le nombre des jours de congé en fonction de la religion? Cette décision est particulièrement maladroite, d'autant plus que si un fidèle de l'islam souhaite être libre un jour de fête religieuse, il peut le compenser à une autre occasion.

Comment se fait-il que jusqu'à ce jour les syndicats n'aient pas réclamé une équité de traitement?

Et ne pensez-vous pas que si c'était les musulmans qui avaient deux jours de congé en moins, il y aurait déjà eu des remous jusqu'à La Mecque?

A l'heure où en Allemagne des adeptes de l'islam réclament l'introduction dans ce pays d'un jour férié musulman qui serait imposé à tout le pays, il convient d'être vigilant!

François Brélaz,
député UDC, Cheseaux-sur-Lausanne